

De l'éducation familiale en Algérie

Sidi Mohammed MOHAMMEDI;

Chercheur,

Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), Oran.

Résumé :

L'éducation familiale est le processus de socialisation des enfants dans la famille par les parents en premier lieu. Mais cette éducation est variable, entre autres, selon le type de cette famille. En d'autres termes, le rôle éducatif des parents sera affecté par le changement de leurs statuts selon qu'ils sont membres d'une grande famille (famille élargie) ou d'une famille restreinte (famille nucléaire).

La famille algérienne, selon les statistiques, a connu une mutation : la famille élargie, unité de base de la société durant des siècles, cède la place à la famille nucléaire. Il est donc intéressant de voir si l'éducation familiale a connu elle aussi une mutation similaire.

Mots clés : éducation familiale, famille élargie, famille nucléaire, modèles éducatifs parentaux

1. Introduction :

L'éducation familiale est le processus de socialisation des enfants dans la famille par les parents en premier lieu. Elle consiste en la transmission des valeurs et des connaissances aux enfants en vue de leur intégration dans la société comme membres à part entière, c'est-à-dire assumant des rôles sociaux légitimés culturellement. Cette éducation se fait par différents moyens et elle est variable selon le groupe d'appartenance de la famille, de son histoire et de sa sous-culture, selon le type de la famille, selon les caractéristiques personnelles des parents, et enfin selon le genre des enfants et de leur développement

La variabilité de l'éducation selon le type de la famille signifie que le changement dans la structure familiale, c'est-à-dire le passage d'un type familial à un autre type produit un changement dans la pratique éducative des parents. En d'autres termes, du fait que la structure familiale est constituée par des statuts à rôles différents selon un système de valeurs donné, le rôle éducatif des parents sera affecté par le changement de leurs statuts selon qu'ils sont membres d'une grande famille à plusieurs générations (famille élargie) ou d'une famille restreinte les rassemblant avec leurs enfants non mariés (famille nucléaire).

La structure familiale algérienne, selon les statistiques¹ (ONS, 2002), a connu une mutation : la famille élargie, unité de base de la société durant des siècles, cède la place à la famille nucléaire. Il est donc intéressant de voir si l'éducation familiale a connu elle aussi une mutation similaire. Nous allons présenter, dans un premier temps, les caractéristiques de l'éducation dans la famille élargie à travers une approche anthropologique, ensuite nous allons présenter les résultats d'une enquête exploratoire sur l'éducation dans la famille nucléaire².

2. L'éducation dans la famille élargie : approche anthropologique

2.1. La famille élargie :

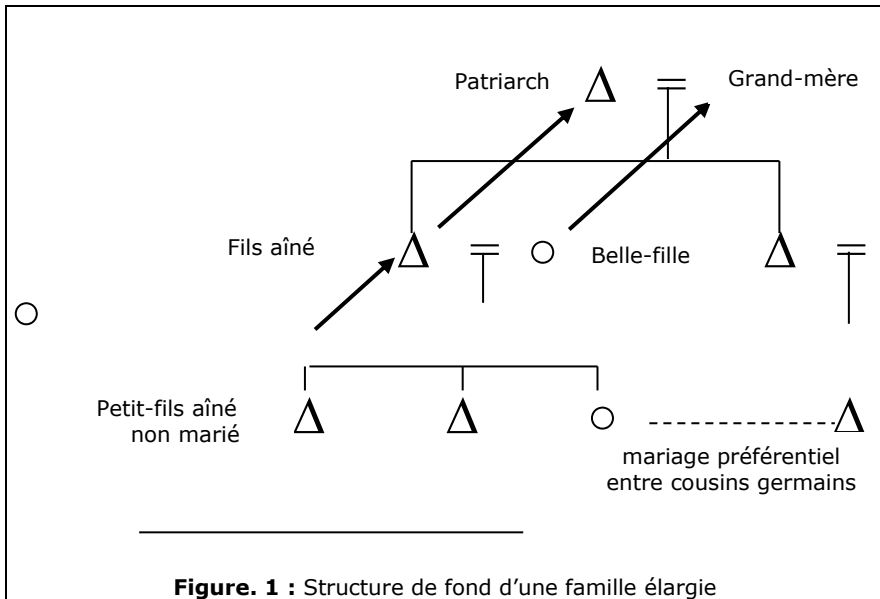
La famille élargie est constituée au moins de trois rangs générationnels. Le statut du membre de cette famille est déterminé d'abord selon son sexe, son âge et sa situation matrimoniale. Les statuts des membres sont hiérarchisés et strictement respectés. En haut de la hiérarchie se trouve le patriarche, le grand-père qui veille aux intérêts supérieurs de la grande famille et à l'ordre général dans la maisonnée. Il est l'instance suprême d'arbitrage entre les membres de la famille et le représentant extérieur de la famille dans la communauté locale. A côté du patriarche se trouve la grand-mère, l'autorité suprême dans la communauté féminine de la famille élargie. Elle a un pouvoir délégué du patriarche pour gérer les affaires intérieures de la maisonnée. Elle veille au bon accomplissement des travaux ménagers et l'éducation des enfants par les femmes de la famille. Elle est aussi la représentante de la famille dans la communauté féminine locale. Quant aux autres membres de la famille, ils ont des statuts différents selon qu'ils sont célibataires ou mariés, qu'ils sont hommes ou femmes, mais aussi selon d'autres critères très variables (avoir des enfants ou non, nature de participation au travail pour préserver le patrimoine économique familiale, qualités psychologiques personnelles, etc.).

À l'intérieur de cet ensemble de statuts dans la grande

¹ Selon l'Office National des Statistiques, les familles nucléaires (avec enfants, sans enfants et monoparentales) représentaient 59,4% des familles en 1966. Elles représentaient 71% en 1998.

² Ce travail est mené dans le cadre du projet de recherche « Famille, éducation et santé mentale » au CRASC sous la direction du Pr. Badra MOUTASSEM-MIMOUNI. Quelques résultats, avec d'autres recherches, seront publiés dans les *Cahiers du CRASC*.

famille se trouve une structure fondamentale qui assure sa cohésion interne et sa stabilité, ainsi que sa reproduction et sa continuité dans le temps. Cette structure se déploie par le remplacement canonique du patriarche par le fils aîné au pouvoir familial, ou par un autre fils si l'aîné n'est pas en mesure d'assurer la continuité de la tradition (maladie par exemple). La grand-mère, elle, est remplacée par sa belle-fille, femme de son fils aîné (voir figure. 1). Toute l'éducation familiale du garçon et de la fille est orientée pour réaliser l'objectif de la reproduction de cette structure fondamentale de la famille élargie.



2.2. L'éducation du garçon :

Pour l'éducation du garçon, Camille LACOSTE-DUJARDIN (1996) nous montre qu'il est comblé de l'affectivité maternelle dès sa naissance, mais cette affectivité est brutalement affectée par la rupture du sevrage. C'est la première rupture. La deuxième étant l'interdiction d'aller au hammam des femmes pour aller au hammam des hommes. Cette rupture coïncide avec, précède ou suit une troisième rupture, la plus spectaculaire, celle de la circoncision qui l'initie au monde masculin adulte. Ce rite est le point de départ vers l'âge de la jeunesse, parcours où l'éducation du garçon est une « formation à la virilité ». En effet, « (...) au contraire de la petite fille dressée dès deux ans à la contrainte, à la soumission, le petit garçon est encouragé dans toutes ses manifestations violentes qui traduisent son insatisfaction : il convient, dit-on, "qu'il sache

inspirer la crainte, comme un lion féroce, mettre le monde à ses pieds, faire respecter même son ombre" ». (Voir Encadré. 1)

Mais malgré ces ruptures successives du monde féminin, la relation de l'adolescent avec sa mère reste la plus forte et la plus stable de toutes les relations familiales. Là aussi, on tolère ses excès parce qu'il est garçon, c'est-à-dire futur homme et particulièrement parce qu'il va donner à sa mère, par le biais de son mariage, le statut de belle-mère, un statut de pouvoir tout attendu par elle (C. LACOSTE-DUJARDIN, 1996).

Encadré.1 : Echelle masculine

La métaphore zoologique pour représenter des statuts familiaux n'est pas propre à la région kabyle où C. LACOSTE-DUJARDIN avait puisé sa principale matière ethnographique. En effet, un homme originaire du *Hawz* tlemcenien nous a présenté toute une série d'animaux chacun représentant un statut différent selon les étapes de vie de l'homme : après la période de l'enfance, il a le statut de « gh'zâl » (ghazel), représentant le jeune homme, charmant et bien portant. Ensuite, une fois marié et ayant des enfants plus tard, il a le statut de « s'baa » (lion), c'est-à-dire qu'il est craint et respecté par les membres de la famille, en premier lieu par sa femme. Les années passant et les enfants s'agrandissant, il est préoccupé principalement par le travail et veille à l'approvisionnement de la famille. En d'autres termes, son rôle économique prime sur ses autres rôles. On lui attribue, "sans merci", le statut de « h'mâr » (l'âne) ! Et comme ses forces vont s'épuiser en arrivant à la vieillesse, après de longues années de travail et de domination soutenue, après qu'il a cédé le commandement au fils aîné, il va à présent se reposer et chercher plus d'affectivité auprès des membres de sa grande famille. Les anecdotes et les situations anecdotiques qu'il provoque révèlent ce désir de rapprochement. Mais la culture populaire locale lui attribue, là aussi "sans merci", le statut de « qard » (singe) ! Notre informateur a bien ri en nous présentant cette « escalade zoologique » car il était au stade de « l'âne »...

2.3. L'éducation de la fille :

Quant à l'éducation de la fille, C. LACOSTE-DUJARDIN avait remarqué que la mère porte plus d'attention au garçon que pour la fille. Cette dernière est moins allaitée et initiée très tôt aux règles de conduite des femmes. Elle est, par contre, emmaillotée le plus souvent que le garçon et la mère s'inquiète seulement pour la beauté de son visage³.

³ Observations à contextualiser dans le temps, la région et la population étudiée par LACOSTE-DUJARDIN, sauf peut-être pour l'initiation précoce des petites filles aux règles de conduites que nous avons constaté nous aussi dans notre région.

Concernant cette initiation, dès le jeune âge, la jeune fille sera davantage « corrigée » que le garçon. Elle est éduquée dans l'attitude de réserve et de retenue. Sa façon de parler, de s'habiller et de se comporter, surtout auprès des étrangers, est surveillée de près. Elle est initiée aux travaux domestiques sous la supervision de sa mère, souvent dans l'oppression. Ce « dressage » a une double fonction : la première est la préservation de l'image et l'honneur de la famille, la deuxième est sa préparation à la vie conjugale parce qu'elle n'est qu'une « passagère » dans sa famille et elle subira une domination et une oppression plus pire dans sa future belle-famille, notamment celle de sa belle-mère (C. LACOSTE-DUJARDIN, 1996). (Voir Encadré. 2)

Encadré. 2 : Echelle féminine

Dans la région Hawz de Tlemcen, et autres régions environnantes, il y a toute une échelle de statuts que la femme parcourt de sa naissance jusqu'à sa mort. Cette échelle est une échelle canonique traditionnelle. Le premier statut après la naissance est le statut de la « fillette » qui sera très tôt initiée aux travaux domestiques, notamment par les jouets. A l'âge de la puberté, elle est recluse à la maison, elle est désormais « àtèq » (jeune fille). Sa réputation comme une fille bien portante et bonne ménagère ne tarde pas à la candidater au mariage. Elle accèdera donc au statut d'une « fiancée », statut très valorisé par les jeunes filles, puis au statut d'« el-'aroussa » (jeune mariée). Quittant la maison paternelle par le biais de mariage, elle est désormais la représentante de sa famille chez sa belle-famille. Elle est maintenant sous la tutelle de sa belle-mère et elle valorisera son statut en donnant à sa belle-famille un garçon. Comme le statut de fiancée pour les jeunes filles, le statut de « mère de garçon » est très valorisé pour les jeunes mariées. Le même phénomène est constaté pour les statuts ultérieurs : les années passant, et en « mariant son garçon », elle accèdera au statut d'« el-'ajouz » (belle-mère), elle aura donc une belle-fille après qu'elle était elle-même une belle-fille. Le statut de belle-mère, statut de pouvoir, est très valorisé par les mères de garçons. Il le sera davantage lorsque cette belle-mère aura un petit-fils. Elle deviendra ainsi la « grand-mère » de la famille, « mmima » disent les petits-fils. Enfin, après de longues années de patience et d'observation des normes sociales depuis l'enfance, un pieux pèlerinage aux terres saintes serait la meilleure récompense pour cette femme qui aura le statut suprême d'« el-hâdjja ».

3.L'éducation dans la famille nucléaire : enquête exploratoire

3.1. Le problème :

Si les études anthropologiques décrivent un modèle éducatif parental plutôt « autoritaire » dans la famille élargie, c'est-à-dire instituant une domination masculine et la

perpétuant durant le cycle de vie individuel et durant la longue durée du lignage, qu'en est-il alors de l'éducation parentale dans la famille nucléaire contemporaine ?

Les études sont rares dans ce champ et ne présentent pas la même description. L'étude devenue classique de Mostefa BOUTEFNOUCHET (1982) décrit un modèle éducatif parental plutôt « démocratique ». Ainsi,

«Alors que la relation père\fil, dans la structure familiale traditionnelle, l'autorité du père demeure prépondérante ; dans cette même relation père\fil, dans la structure familiale contemporaine, l'autorité prend une nuance de dialogue pédagogique où souvent la gifle ou le coup de bâton font la place à la parole d'explication ou de la morale (...). » (p. 254)

Et pour l'éducation en période d'adolescence :

« (...) L'adolescent est déjà beaucoup plus un camarade qu'un fils dont la conduite reste subordonnée à la censure paternelle. Mais la fille évolue-t-elle de la même manière que le garçon au sein de la famille ? Jusqu'à l'âge scolaire, il n'y a aucune différence entre les deux enfants, garçon et fille, c'est à partir de la puberté que la jeune fille commence à pencher du côté de la mère, par le biais d'une communauté de soucis physiologiques et physiques, le père prend quelque peu ses distances pour laisser à la femme et à la jeune fille l'occasion de traiter des problèmes féminins. » (p. 258)

Mais d'autres enquêtes, plus récentes, peignent un autre tableau. En effet, selon les résultats de l'enquête nationale sur le suivi de la situation des enfants et des femmes (Ministère de la santé & al., 2007), sur un effectif d'enfants (2-14ans) de 18984 : 82,3% ont subi une punition psychologique, 71,6% une punition physique mineure, 22,5% une punition physique sévère, 86% une punition physique ou psychologique, 5,4% pas de punition.

Une autre enquête sur la violence à l'encontre des femmes (B. M.-MIMOUNI, N. B.-REMAOUN & F.-Z. SBAA, 2008) nous renseigne sur les pratiques éducatives parentales : « (...) au cours des 12 derniers mois, la pratique de la fessée envers les enfants a été usitée par plus de la moitié des femmes ayant répondu à la question [sur le sujet] ; et que plus d'une mère sur quatre (27%) déclare avoir utilisé une savate ou un bâton pour corriger des enfants, plus d'une fois (12%) et presque tous les jours (2,5%)». Pour le père, « près de 17% des femmes ayant des enfants déclarent que l'époux a battu ces derniers plusieurs

fois et 0,6% presque tous les jours ».

Ainsi, l'étude de M. BOUTEFNOUCHET décrit un modèle éducatif parental plutôt « démocratique » dans la famille nucléaire. Les deux autres enquêtes décrivent un modèle éducatif parental plutôt « autoritaire ». Alors, quel est le modèle éducatif parental dominant dans la famille nucléaire algérienne ? Et quel est le modèle éducatif de chacun des deux parents ?

3.2. Concepts et hypothèse :

Le modèle éducatif parental, définit comme l'ensemble des pratiques éducatives mises en œuvre par les parents dans la socialisation de leurs enfants en se basant sur un système donné de valeurs culturelles, n'est plus homogène. Les recherches sur l'éducation familiale se réfèrent généralement à la typologie établie par D. BAUMRIND selon qu'il y ait une supervision et un contrôle de la part des parents, et une écoute et un dialogue avec les enfants (Alain CLEMENCE & al., 2006). Il ressort quatre modèles éducatifs comme suit :

Tableau.1 : *Typologie des modèles éducatifs parentaux selon D. BAUMRIND*

Modèles Pratiques	Autoritaire (A)	Permissif (P)	Négligent (N)	Démocratique (D)
Supervision	+	-	-	+
Dialogue	-	+	-	+

D'autres chercheurs (A. CLEMENCE & al., 2006) ont nuancé l'utilisation de cette typologie et ont établi les mises en garde suivantes :

- L'étude de la relation parents-enfants doit s'inscrire dans l'évolution de parcours de vie des enfants ;
- Le sens accordé aux pratiques éducatives dépend des normes culturelles et de leur ancrage dans de longues traditions éducatives ;
- Il n'y a pas un seul modèle éducatif des parents mais une combinaison de plusieurs modèles selon la sphère d'activité.

Tenant compte de ces remarques et les résultats des recherches antérieures, nous proposons comme hypothèse que le modèle éducatif parental dans la famille nucléaire algérienne, quoique hétérogène du fait des variables genre et sphère d'activité, est à dominante « autoritaire », c'est-à-dire qu'il y a plus de contrôle que de dialogue.

3.3. Méthodologie de l'enquête :

Notre objectif dans cette enquête est d'explorer l'éducation familiale dans la famille nucléaire algérienne. La vérification de cette hypothèse a pour but de dégager des réflexions et des pistes de recherches ultérieures dans ce champ peu étudié en Algérie. Pour ce faire, et par esprit pragmatique, la stratégie de vérification adoptée consiste à présenter un questionnaire à des étudiants de 1^{ère} année universitaire issus des familles nucléaires (60 au total : 37 étudiants et 23 étudiantes⁴). Ce questionnaire contient des items sur le comportement éducatif de leurs parents dans les trois dimensions suivantes : scolarisation, libertés individuelles et dialogue, et ce durant la période de leur scolarisation au lycée. L'analyse des réponses permettra de caractériser le type du modèle éducatif de chaque parent selon le genre et selon les trois dimensions retenues.

3.4. Résultats et discussion :

3.4.1. Scolarisation :

Débouchant sur l'examen du Baccalauréat, la période de scolarisation au lycée était en principe très importante pour ces étudiants et leurs familles. Nous avons attendu donc une attention particulière de la part des parents à la scolarisation de leurs enfants. Cependant, nous avons le tableau suivant :

Tableau. 2 : *Scolarisation (%)*

	Discussion sur les cours		Suivi des résultats	
	Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante
Père	10,8	13	16,2	13
Mère	16,2	34,8	24,3	26,1
Père et mère	35,1	30,4	48,6	47,8
Pas de discussion ou de suivi	37,8	21,7	10,8	13

Il ressort de ce tableau trois types de familles :

- Dans les familles où les deux parents s'occupent de la scolarisation de leurs enfants, ils suivent plus leurs résultats qu'ils discutent avec eux sur leurs cours. Ils sont plus superviseurs pour le garçon que pour la fille. (Familles de type 1)

⁴ Nous tenons pour l'occasion à les remercier pour leur collaboration, mais aussi tous ceux et celles qui nous ont aidé dans ce travail.

- Dans les familles où l'un des deux parents s'occupe plus de la scolarisation des enfants, c'est le père qui suit le plus les résultats du garçon et la mère suit plus les résultats de la fille. (Familles de type 2)
- Dans les familles où les deux parents ne s'occupent pas de la scolarisation de leurs enfants, ils ne discutent pas avec le garçon sur ses cours plus que la fille et ils suivent moins les résultats de cette dernière. (Familles de type 3)

Nous pouvons inférer de ces résultats qu'il y a trois modèles éducatifs dans le champ de la scolarisation : l'un superviseur (familles de type 1), le deuxième mixte superviseur-négligent (familles de type 2) et le dernier négligent (familles de type 3); et que la variable genre fonctionne quel que soit le type de famille ou le modèle éducatif.

3.4.2. Libertés individuelles :

Le fonctionnement de la variable genre se manifeste plus clairement dans le champ hors-scolarité comme le montre le tableau suivant :

Tableau. 3 : Libertés individuelles (%)

	Contrôle des entrées et des sorties de la maison		Choix des ami-e-s		Utilisation de la télévision		Utilisation du téléphone portable		Choix des vêtements	
	Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante
Père	5,4	00	13,5	4,3	5,4	00	2,7	00	5,4	4,3
Mère	16,2	30,4	10,8	30,4	18,9	30,4	5,4	26,1	8,1	21,7
Père et mère	54,1	43,5	21,6	13	32,4	13	8,1	21,7	18,9	26,1
Pas de contrôle	24,3	26,1	54,1	52,2	43,2	56,5	83,8	52,2	67,6	47,8

- Dans les familles où les deux parents contrôlent leurs enfants, ils contrôlent plus le garçon dans ses temps d'entrée et de sortie de la maison, dans le choix de ses amis et de l'utilisation de la télévision, tandis qu'ils contrôlent plus la fille dans l'utilisation du téléphone portable et le choix de ses vêtements.
- Dans les familles où l'un des deux parents contrôle plus les enfants, c'est le père qui contrôle le plus le garçon alors que la mère contrôle plus la fille, et ce dans tous

les indicateurs.

- dans les familles où les deux parents sont négligents, ils le sont d'une manière presque égale dans les indicateurs « entrée-sortie » et « choix des ami-e-s », mais plus négligents pour le garçon dans les indicateurs « téléphone portable » et « vêtements » et pour la fille dans l'indicateur « utilisation de la télévision ».

Des questions se posent à propos de ces résultats et nécessitent des explications : par exemple, le contrôle du garçon plus que la fille dans ses temps d'entrée et de sortie de la maison, dans le choix de ses amis et de l'utilisation de la télévision dans les familles de type 1 ; ou la liberté dans l'utilisation de la télévision pour la fille plus que le garçon dans les familles de type 3. Mais au-delà de ces remarques, peut-on conclure que le modèle éducatif hors-scolarité est superviseur ou autoritaire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de dialogue entre parents et enfants ?

3.4.3. Dialogue :

Le dialogue existe bel et bien entre les parents et les enfants, mais les « lignes » de ce dialogue sont différentes selon le champ et selon le genre :

Tableau. 4 : Dialogue (%)

		Père		Mère	
		Etudiant	Etudiante	Etudiant	Etudiante
Politique		67,6	60,9	21,6	26,1
Sport		48,6	34,8	10,8	8,7
Economie	Domestique	75,7	65,2	70,3	87
	Générale	51,4	52,2	8,1	17
Vie affective		13,5	13	37,8	65,2
Vie sexuelle		2,7	4,3	8,1	56,5
Sur la grande famille		64,9	73,9	73	91,3

- Ainsi le père discute plus avec le garçon dans les champs de la politique, du sport et des affaires financières de la famille. Il discute d'une manière égale avec les deux enfants sur l'économie en général, sur la vie affective d'une façon nettement faible et encore très rarement sur la vie sexuelle.
- Quant à la mère, elle discute d'une façon presque égale avec les deux enfants dans les champs de la politique et du sport. Elle discute d'une façon faible avec le garçon sur l'économie en général et sur la sexualité et d'une façon forte sur les affaires financières de la famille et la vie affective. Mais elle discute fortement

avec la fille dans tous les champs sauf à propos du sport et de l'économie en général.

3.5. Conclusions provisoires :

D'après les données de cette enquête exploratoire, nous pouvons tirer les conclusions provisoires suivantes :

- a. Derrière l'hétérogénéité du modèle éducatif parental de la famille nucléaire (« dosage » différent de supervision et de négligence) se révèle une homogénéité du fait du fonctionnement de la variable genre quel que soit le modèle éducatif (plus superviseur ou plus négligent), le champ d'activité (scolarité/hors-scolarité) ou le type de famille (selon l'intervention des parents, type 1, 2 ou 3).
- b. Le fonctionnement de la variable genre ce fait dans la droite ligne de la culture traditionnelle : le père s'occupe plus du garçon et la mère plus de la fille, mais elle a aussi une forte relation avec le garçon. Ce sont là les caractéristiques du modèle éducatif patriarcal de la famille élargie.
- c. Malgré la mutation qu'a connu la morphologie de la famille algérienne (du type élargi au type nucléaire), l'éducation familiale n'a pas connu une mutation similaire. Les caractéristiques essentielles de l'éducation patriarcale continuent d'exister dans la famille nucléaire.

3.6. Limites de l'enquête et perspectives de recherche :

Mais nous devons donner à ces données et ces conclusions leur juste proportion, c'est-à-dire les contextualiser pour ouvrir d'autres perspectives de recherche :

Ainsi, 43,10% des étudiants enquêtés sont issus des villes de l'intérieur du pays et 44,82% des hauts plateaux et du Sahara. Ils ne sont que 12,06% des grandes villes (Oran). Ce facteur a-t-il une influence sur le modèle éducatif parental décrit plus haut ? Une enquête s'avère nécessaire pour répondre à cette question.

Aussi, 93,3% des mères de ces étudiants n'ont pas de profession. Leur comportement éducatif diffère-t-il si elles étaient des travailleuses ? Une enquête comparative est intéressante dans cette direction sachant le fort taux de féminisation de certains secteurs tels que l'enseignement ou la santé.

Enfin, 55,17% des pères des étudiants sont de la classe populaire (chômeurs, ouvriers, conducteurs, etc.), 41,37% de la classe moyenne (commerçants, enseignants, etc.) et seulement 3,44% de la classe supérieure (entrepreneurs). Les conclusions provisoires plus haut sont-elles propres aux classes populaires et moyennes et que les classes supérieures ont un autre modèle éducatif ? Là aussi, seule une enquête peut nous donner des réponses.

4. Références :

1. BOUTEFNOUCHET Mostefa, (1982), La famille algérienne : Evolution et caractéristiques récentes, SNED, Alger.
2. CLEMENCE Alain & al., (2006), Exercer l'autorité dans la famille et à l'école : Des types parentaux à l'intégration scolaire, [s.e.], Lausanne.
3. LACOSTE-DUJARDIN Camille, (1996), Des mères contre les femmes : Maternité et patriarcat au Maghreb, La Découverte, Paris.
4. M.-MIMOUNI B., B.-REMAOUN N. & SBAA F.-Z., (2008), Violences envers les femmes en Algérie, CRASC, Oran. (Étude non publiée)
5. Ministère de la santé & al., (2007), Suivi de la situation des enfants et des femmes. (Rapport MICS3 ALGERIE 2006).
6. Office National des Statistiques-ONS, (2000), Typologie des ménages et des familles, série « Données Statistiques », n° 314, pp. 1-2.